

TABLEAU "A"
RECETTES DU BUDGET DE L'ETAT
POUR L'ANNEE 2003

En Dinars

N° Articles	Désignation des Recettes	Prévisions
RECETTES TITRE I		
PREMIERE PARTIE: Recettes Fiscales Ordinaires		
Catégorie 1 : Impôts Directs Ordinaires		
1-IRPP et IS - Avances:Retenue à la Source		
11-01	Traitements et salaires	1 080 000 000
11-02	Intérêts dépôts aux Comptes Spéciaux d'Epargne ouverts auprès des Banques	65 000 000
11-03	Revenus des Capitaux Mobiliers	80 000 000
11-04	Honoraires, Commissions Courtages, Vacations et Loyers	55 000 000
11-05	Redevances servies aux non Résidents	21 000 000
11-06	Impôts sur les plus values immobilières	10 000 000
11-07	Avances sur les produits de consommation importés	76 000 000
11-08	Avances de 1.5% sur les marchés publics	82 000 000
Total 1 :		1 469 000 000
2 - IRPP et IS - Avances : Les Acomptes provisionnels		
12-01	Personnes Physiques : BIC	33 000 000
12-02	Personnes Physiques : BNC	15 000 000
12-03	Personnes Morales : Stés Pétrolières	31 000 000
12-04	Personnes Morales : Hors Sociétés Pétrolières	355 000 000
Total 2 :		434 000 000
3 - IRPP et IS : Régularisation		
13-01	Personnes physiques	53 000 000
13-02	Sociétés pétrolières	144 000 000
13-03	Sociétés non pétrolières	135 000 000
13-04	Impôts sur les revenus des sociétés de personnes	4 000 000
13-05	Impôts sur les plus values immobilières	4 000 000
Total 3 :		340 000 000
Total Catégorie 1		2 243 000 000

N° Articles	Désignation des Recettes	Prévisions
Catégorie 2: Impôts et Taxes Indirects Ordinaires		
1 : Droits de Douane		
21-01	Droits de Douane à l'importation	564 000 000
21-02	Redevances sur prestations douanières à l'Importation	61 000 000
21-03	Redevances sur prestations douanières à l' Exportation	10 000 000
Total 1 :		635 000 000
2: Taxe sur la Valeur Ajoutée		
22-01	T V A Régime Importation	1 011 000 000
22-02	T V A Régime Intérieur	1 123 000 000
Total 2:		2 134 000 000
3 : Droits de Consommation		
23-01	Droit de Consommation sur les Essences et Huiles	285 000 000
23-02	Droit de Consommation sur le Tabac et les Allumettes	183 000 000
23-03	Produit de la majoration spécifique sur le Tabac et les Allumettes	290 000 000
23-04	Droit de Consommation sur les Boissons Alcoolisées	167 000 000
23-05	Droit de Consommation sur autres produits divers	252 000 000
Total 3:		1 177 000 000
4: Droits sur les actes et transactions (Enregistrements)		
24-01	Droits de Timbre fiscal	32 000 000
24-02	Droits sur les mutations	83 000 000
24-03	Autres droits d'enregistrements	60 000 000
24-04	Taxe unique sur les assurances	41 000 000
24-05	Taxes pour autres formalités administratives	16 000 000
Total 4:		232 000 000
5 : Droits sur les Transports et autres produits		
25-01	Taxe de compensation sur les transports	63 000 000
25-02	Taxe de circulation sur les véhicules automobiles	65 000 000
25-03	Droit de garantie sur les matières en platine, or et argent	2 000 000
Total 5:		130 000 000

		En Dinars
N° Articles	Désignation des Recettes	Prévisions
	6: Taxes	
26-02	Amendes et condamnations Prononcées en Matière Fiscale	47 000 000
26-03	Retenues sur remises des débiteurs des produits monopolisés, amendes disciplinaires infligées aux débiteurs	35 000 000
26-04	Recouvrement d'arriérés d'impôts supprimés	3 000 000
26-05	Taxes afférentes à certains produits et services	7 000 000
26-06	Redevance de l'Office National de Télécommunication revenant au titre I	4 000 000
	TOTAL 6:	96 000 000
	Total Catégorie 2	4 404 000 000
	TOTAL PREMIERE PARTIE	6 647 000 000
	DEUXIEME PARTIE: Recettes Non Fiscales Ordinaires	
	Catégorie 3 : Revenus Financiers Ordinaires	
30-01	Transferts des Entreprises Publiques et bénéfices de trésorerie	383 500 000
30-02	Amendes et condamnation pécuniaires prononcées par les autorités administratives et A.S A.E par jugements ou transactions ou en vertu de la déchéance	42 000 000
30-03	Reversements de fonds	1 000 000
30-04	Frais administratifs de régie et perception pour le compte de tiers et frais de poursuites	4 000 000
30-05	Remboursement des intérêts afférents aux emprunts	33 000 000
30-06	Remises sur crédits d'enlèvements et de droits	3 000 000
30-07	Recettes accidentelles à divers titres	3 000 000
30-08	Versements et contributions des Caisses de Sécurité Sociale	57 000 000
	Total Catégorie 3	526 500 000
	Catégorie 4 : Revenus du Domaine de l'Etat Ordinaires	
40-01	Bénéfices de l'exploitation pétrolière	16 000 000
40-02	Redevances complémentaires à la charge des sociétés pétrolières	34 500 000
40-03	Redevances au titre du passage du gazoduc	171 000 000
40-04	Produits des forêts	10 000 000
40-05	Produits de la vente des immeubles domaniaux	3 000 000
40-06	Redevances pour occupation domaine public et produits de la vente des épaves, animaux errants et marchandises abandonnées	1 000 000
40-07	Produits de la vente des meubles réformés de l'Etat	1 000 000
40-08	Loyers	10 000 000
40-09	Autres produits du domaine	10 000 000
	Total Catégorie 4	256 500 000
	TOTAL DEUXIEME PARTIE	783 000 000
	TOTAL TITRE I	7 430 000 000

En Dinars

N° Articles	Désignation des Recettes	Prévisions
RECETTES TITRE II		
TROISIEME PARTIE : Recettes Non Ordinaires		
50-01	Catégorie 5: Recouvrements du Principal des Emprunts Recouvrements du Principal des Emprunts	70 000 000
60-01	Catégorie 6: Autres Recettes Non Ordinaires Autres Recettes Non Ordinaires	60 000 000
Total Troisième Partie		130 000 000
QUATRIEME PARTIE: Ressources d' Emprunts		
70-01	Catégorie 7: Ressources d' Emprunts Intérieurs Ressources d' Emprunts Intérieurs	2 231 000 000
80-01	Catégorie 8: Ressources d' Emprunts Extérieurs Ressources d' Emprunts Extérieurs	695 000 000
90-01	Catégorie 9: Ressources d' Emprunts Extérieurs Affectées Ressources d' Emprunts Extérieurs Affectées	485 000 000
Total Quatrième Partie		3 411 000 000
TOTAL TITRE II		3 541 000 000
CINQUIEME PARTIE : Recettes Fonds Du Trésor		
100-01	Catégorie 10: Recettes Fiscales Affectées aux Fonds du Trésor Recettes Fiscales Affectées aux Fonds du Trésor	334 000 000
110-01	Catégorie 11: Recettes Non Fiscales Affectées aux Fonds du Trésor Recettes Non Fiscales Affectées aux Fonds du Trésor	105 000 000
Total Recettes Fonds Du Trésor		439 000 000
TOTAL RECETTES DU BUDGET DE L'ETAT		11 410 000 000